


N° 416 • NOVEMBRE 2009




**DOSSIER**
**Les acteurs de l'école laïque**
P. 4/5

**IDÉES**
**Jean Jaurès : l'époque & l'histoire**
P. 8

## ÉDITO

*"Nous savons que le mal du monde est profond et qu'il est urgent d'inventer un nouvel ordre mondial"… "On ne pourrait accepter une simple moralisation du système, en l'occurrence du système capitaliste"*, écrivions-nous dans un précédent éditorial dont le ton n'était ni à l'optimisme ni au pessimisme.
Que dire aujourd'hui des difficultés du monde ? Banquiers et traders ont renoué plus que jamais avec la plus pure spéculation, spéculation qui n'est pas le produit des prêts aux entreprises ou aux particuliers. Ainsi, rien n'aurait changé… Le scandale des banques n'aurait été qu'un mauvais rêve… Les habitudes et comportements inacceptables reviennent, sans scrupule… La crise n'était qu'une parenthèse qu'il convient de refermer, nous laisse-t-on entendre… Les égoïsmes individuels débridés, que l'on voudrait nous faire prendre pour la meilleure garantie de l'intérêt général, ne connaissent à nouveau plus de limite. Les riches sont tranquillisés, ils donnent quelques droits aux pauvres à ramasser les miettes…
Et pourtant, les plans sociaux sont de plus en plus nombreux, les prix et le forfait hospitalier grimpent, la taxe carbone s'impose… Les spécialistes de l'économie pensent que cette crise n'est qu'un prélude.
Rien n'a changé, c'est irresponsable et inacceptable.
Faut-il se résigner ? Que font nos gouvernants ? Ils se font voir et font croire… mais le peuple admettra-t-il encore longtemps qu'on lui raconte des histoires ?…
La question de congrès de la Ligue dont un point est donné à cette même page est sur ce point en pleine actualité…
Et la Ligue de l'Enseignement… *"Nous devons changer pour redynamiser notre mouvement, mieux nous comprendre et nous unir"*, écrivions-nous dans ce même éditorial ! N'avons-nous fait que de la gesticulation et refermé la question pour toute réponse ? Il n'est pas dans nos habitudes de fuir les débats et de remettre les difficultés. Nous avons rendez-vous avec le présent pour imaginer notre avenir.
Le prochain mensuel rendra compte de ce qui sera mis en œuvre pour réaffirmer notre projet politique, dynamiser et consolider notre mouvement.
Il faut se rappeler que l'heure est toujours à la mobilisation, il en va de la survie de notre mouvement.

***Le comité de rédaction***

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT À LA ROCHELLE

# "Comment faire société ? Mode d'emploi"







Moment fort de la réflexion sur la question de congrès "Comment faire société ?", l'université d'été de La Rochelle était d'emblée inscrite dans la perspective de l'écriture d'un manifeste, qui devrait rassembler les réflexions et les propositions que la Ligue de l'Enseignement entend proposer à la société française.
Dans le cadre de sa question de congrès, la Ligue de l'Enseignement s'apprête à rédiger un manifeste qui sera présenté lors de son congrès en juin prochain à Toulouse. Il s'agit pour elle de redéfinir les grands éléments du cadre dans lequel s'inscrit son action quotidienne.
À cette fin, le choix avait été délibérément mis sur une méthode de travail qui ne sacrifie pas comme à l'accoutumée aux délices de l'analyse des problèmes de la société, mais qui opte résolument pour la construction de propositions, dans divers domaines, susceptibles de traduire nos analyses en perspectives de transformation sociale et de relier le constat des échecs ou des injustices de notre société à la possibilité de rouvrir l'avenir. Il est clair que cette possibilité ne viendra pas d'un hypothétique "grand soir", pas plus qu'elle ne saurait résulter d'une confiance aveugle dans les capacités de réforme des forces politiques. Elle ne peut résider que dans notre volonté collective de figurer un tel avenir.

### Objectifs, mesures, programmes

Pour autant, il n'incombe pas à la Ligue de l'Enseignement de construire un programme de réformes ou de gouvernement, consistant en une série de mesures à adopter dès que l'occasion se présentera. Moins précis que des "mesures" mais plus opérationnels que des "idées", de tels objectifs ou de telles propositions ont contribué dans le passé à traduire des choix collectifs de valeurs et ont donné lieu à la mise en œuvre des mesures qui les traduisaient. Sans remonter jusqu'aux notions de planification ou de nationalisation de l'entre-deux-guerres, que l'on songe aux deux reformulations de la solidarité qu'ont représentée l'idée d'un revenu d'existence et celle d'un élargissement de l'assiette de la solidarité sociale à tous les revenus qui se sont respectivement traduites par le RMI et la CSG. Plus près de nous, avant de donner lieu à des lois et à des mesures, l'idée des 35 h a représenté un tel objectif mobilisateur. Ce fut aussi le cas de la proposition d'une taxe sur les transactions financières, dite taxe Tobin, dont le principe est aujourd'hui admis par beaucoup, y compris à droite.
Les participants ont ainsi été amenés à réfléchir en deux temps. Tout d'abord, à partir d'exemples de telles propositions, dont il s'agissait moins de vérifier le consensus ou le débat qu'elles suscitaient au sein du mouvement que d'étudier leur cheminement, la manière dont elles étaient apparues, les principes qu'elles cherchaient à traduire et, le cas échéant, leurs difficultés de mise en œuvre. Les quatre ateliers prévus dans ce premier temps ont permis de débattre des "outils de la démocratie participative" et notamment des "jurys citoyens", de "l'action positive contre les discriminations", de "la gratuité dans les transports en commun" et de l'idée d'un "revenu de citoyenneté".
Dans un deuxième temps, l'exercice proposé consistait à élaborer des propositions dans les quatre champs privilégiés de la question de congrès : celui des formes et des moyens de l'action publique, celui des modalités de la solidarité dans la société des individus, celui de la nécessaire conciliation entre principe de progrès et principe de précaution et, enfin, celui des nouveaux défis et des nouveaux outils de la démocratie (participation, représentation, délibération, communication).
Enfin, un troisième temps fut consacré à la traduction de ces objectifs dans l'action de la Ligue de l'Enseignement et de son réseau, en "interne" pourrait-on dire, dans la relation de la Ligue de l'Enseignement avec ses adhérents, avec les habitants, dans ses instances, mais aussi dans les modalités des partenariats noués avec d'autres : associations, collectivités publiques, médias.

### Cinq axes à approfondir

La complexité des questions posées, la diversité des aspects des problèmes abordés n'ont sans doute pas permis que la réflexion débouche tout de go sur un ensemble de propositions que la Ligue de l'Enseignement serait à même de faire au pays. Plusieurs pistes ont toutefois été ouvertes, et les discussions ont permis de distinguer cinq axes qui seront approfondis dans les mois qui viennent.
Tout d'abord, sur la nécessité de se doter d'outils, à l'échelle nationale et européenne, qui permettraient de mieux nourrir le débat démocratique : le recours à des expertises indépendantes et contradictoires en matière de risques écologiques, par exemple ou encore une inflexion de la statistique publique qui mette fin à la dictature du PIB en promouvant d'autres indicateurs de richesse.
Ensuite, en permettant un large débat démocratique sur les options qui s'offrent : cela suppose une société civile forte, capable d'autonomie et ayant les moyens de produire ses propres analyses (et donc un financement public en conséquence), la reconnaissance du rôle des associations en France et en Europe ainsi que la construction de méthodes de délibération capables d'associer le maximum de citoyens au débat, notamment en utilisant Internet.
En troisième lieu, un ensemble de propositions tourne évidemment autour de la question des solidarités. Avec deux points forts : tout d'abord, ce qui semble un truisme mais doit être rappelé, une société solidaire est une société moins inégalitaire ; ensuite, que les inégalités et les fractures se sont multipliées, selon des axes divers : fractures territoriales, générationnelles, de genre, ethnoculturelles et donc que des dispositifs différenciés doivent être pensés pour cette diversité de situations. Le premier aspect exige que soient combattues les inégalités les plus criantes, inégalités de revenus bien sûr, en en finissant avec l'ineptie politique et économique, mais aussi le scandale moral du "bouclier fiscal" (l'expression même en dit long), et plus largement en restructurant notre fiscalité dans son ensemble et en faisant de l'impôt une cause nationale ; mais aussi les inégalités territoriales, aujourd'hui croissantes et qui mettent à mal l'idée même de solidarité nationale en œuvrant en faveur des zones défavorisées, urbaines mais aussi rurales ; enfin, les inégalités de statut, peut-être les moins visibles mais les plus durables dans leurs effets. Ce qui conduit au deuxième aspect, celui des solidarités, qui doivent être reconstruites dans trois directions : celle, plus classique, de la mutualisation des risques et des efforts, en tenant compte des nouveaux risques (dépendance, exclusion, risques écologiques), celle de l'égalité d'accès aux services publics et aux biens communs, et, enfin, celle de la lutte contre les discriminations.
On en vient ainsi tout naturellement au quatrième axe : la redéfinition des biens communs, de leur nature et de leur distribution. Cette question devrait décider du type de société dans lequel nous voulons vivre. En effet, elle englobe à la fois l'entrée de certains biens communs dans la sphère directe de la responsabilité humaine (l'air, l'eau), les redéfinitions des biens communs classiques (santé, éducation, culture), les modalités de distribution des nouveaux biens communs (information, communication, mobilité), l'articulation des droits individuels et des règles collectives (questions de bioéthique).
Cinquième et dernier axe : la responsabilité propre de la Ligue de l'Enseignement, afin de mettre ses pratiques en accord avec ces réflexions, de s'ouvrir plus à la parité et à la diversité, d'associer davantage ses adhérents et ses partenaires à cette réflexion collective. Au-delà, il s'agit d'interroger la responsabilité de chacun et l'articulation entre le civisme du quotidien et l'action collective.
Beau programme pour une année de congrès.

***Joël Roman***

## ICI & LÀ

**Nicolas Sarkozy, le 13 octobre 2009**

“Désormais, ce qui compte en France pour réussir, ce n’est plus d’être bien né, c’est de travailler dur et avoir fait la preuve, par ses études, par son travail, de sa valeur.”

**En pleine polémique sur son fils, le président donne une leçon d’éthique républicaine… aux lycéens (journal *Libération* du 14 octobre 2009).**

### ● Loi Carle : les municipalités continueront à financer les écoles privées d’autres communes

Le lundi 28 septembre, les députés ont entériné un texte qui précise un article de la loi du 13 août 2004. Cette loi était le fruit d’errements législatifs faisant suite à un amendement du sénateur Michel Charasse. La situation était telle que nombre de maires s’étaient mis dans l’illégalité en refusant d’appliquer cette loi indigne qui leur faisait obligation de prendre en charge sans restriction les frais de scolarité des élèves de leur commune inscrits dans une école privée sous contrat quelle qu’elle soit. Avec un sens du compromis qui satisfait Luc Chatel et sous la pression de personnalités et d’associations républicaines et laïques, le texte a été repris mais de manière bien incomplète.
Le paiement par les municipalités est maintenant lié à des capacités d’accueil insuffisantes et à l’absence de structures de restauration et de garderie dans la commune d’origine, à des raisons médicales, à une obligation professionnelle des parents. C’est mieux mais c’est encore trop : plusieurs groupes politiques (PC, Verts, SRC, GDR) se sont opposés à l’adoption de ces dispositions législatives qui *“vont organiser l’exode scolaire et désertifier les écoles rurales”* selon le député socialiste Yves Durand.

## RENDEZ-VOUS

### FORMATION

***Service éducation jeunesse culture***

● 12 et 13 décembre : stage danse d’Israël à Jean-Zay, Clermont-Fd

***USEP***

● 9 et 10 novembre : stage départemental : jeux de lutte / tennis de table à l’Arténium à Ceyrat
● 15 décembre : assemblée générale du comité régional USEP à Clermont-Fd

***UFOLEP***

● 14 novembre : APE stage découverte danses country à Mezel
● 21 novembre : formation continue LIA à Romagnat
● 28 et 29 novembre : toutes activités : tronc commun BF1A et BF10 à Clermont-Fd
● 5 décembre : APE : stage découverte stretching-relaxation à Mozac et PSC 1 : recyclage à Lempdes
● 5 et 12 décembre : PS1 : formation initiale à Lempdes

### MANIFESTATIONS

***Service éducation jeunesse culture***

● 6 au 9 novembre : festival théâtre “Les songes de la petite cigale” à La Bourboule
● 6 au 14 novembre : exposition arts plastiques des associations affiliées à Falexpo à Clermont-Fd
● 27 au 28 novembre : festival Théâtre Actif à Gerzat
● 27 novembre au 19 décembre : exposition Lise Roussel “Écrans” à Falexpo à Clermont-Fd

***USEP***

● 25 novembre : cross départemental USEP/UNSS à Cournon-d’Auvergne
● 18, 19, 20, 26 et 27 novembre : journées régionales de l’athlétisme scolaire au stadium J.-Pellez à Aubière
● 10 et 11 décembre : journée athlétisme cycle 2 au stadium J.-Pellez à Aubière

**L’association Nemo de Riom**

organise des balades et soirées dansantes pour célibataires exceptionnellement le 6 décembre 2009. Une balade est organisée en faveur du Téléthon et elle est pour tout public.

***Contact au 06 31 34 04 15***



**RÉCOMPENSE.** **À l’occasion de l’assemblée générale de l’A.L. Saint-Priest présidée par Angélique Lafloque, au nom de Gérard Chanel, président de la FAL du Puy-de-Dôme, Roland Moulin a remis la médaille de la Ligue de l’Enseignement à Jean-Claude Bonhomme en remerciement du temps consacré à l’amicale et aux amicalistes. Cette cérémonie a eu lieu en présence d’Éric Gold, maire de Saint-Priest-Bramefant.**

## L’UFOLEP nationale formera ses cadres au lac Chambon

Le comité directeur UFOLEP et sa commission formation convient tous les cadres de la fédération : élus, permanents, bénévoles de tous les niveaux territoriaux à participer à des modules de formation continue au Grand Panorama **du 8 au 11 novembre 2009**.
Le rassemblement devient une tradition depuis dix ans et permet d’accueillir dans les locaux de la FAL 63, les représentants de l’ensemble des départements français sans oublier l’outre-mer.
Nous reviendrons sur ce séjour dans le prochain numéro d’*Auvergne laïque*.

## Assemblée générale du comité départemental UFOLEP

Le comité départemental tiendra son assemblée générale annuelle le :

**vendredi 6 novembre 2009 à 19 heures
à la salle des fêtes de Saint-Beauzire.**

Après l’accueil d’Hervé Corget, maire et de Rémi Montessinos, président du FJEP, seront présentés les différents rapports : moral, d’activité et financier.
La parole sera donnée aux personnalités présentes et tout particulièrement à Philippe Machu, président national de l’UFOLEP, qui participera aux travaux.
Ce dernier animera, le lendemain, au siège de l’UFOLEP, une réunion des élus du C.D. et des membres des différentes commissions techniques sur le thème “La vie sportive à l’UFOLEP”.
La présidente Annie Coly et le comité directeur invitent toutes les associations affiliées le vendredi 6 novembre à 19 heures à Saint-Beauzire.

### Conseil d’administration de la FAL

# Orientations et projets

Parce que nous sommes à un moment clé de notre histoire, comme nous l’avons écrit et dit à maintes reprises et parce que nous avons le devoir de penser notre avenir…
Pour prendre en compte les mutations rapides de notre société, l’évolution permanente des technologies, l’évolution sociale et culturelle, la transformation des liens, la transformation rapide des modes de relations entre les collectivités publiques et notre organisation et… tenir compte du contexte actuel, social, économique qui se dégrade…
Telles étaient les justifications d’une convocation du conseil d’administration et des permanents de la fédération, le samedi 19 septembre dernier, pour une journée de réflexion.
Un rendez-vous auquel plus de trente militants répondaient et témoignaient de leur volonté d’agir. Un rendez-vous fructueux au niveau de la réflexion qui a été portée sur le fonctionnement actuel et futur de notre mouvement et de notre fédération et son avenir.
Il s’agissait, en effet, comme le soulignait le président, de réfléchir aux orientations et projets de notre fédération pour le cours et le moyen terme en prenant en compte les inéluctables changements qui devront s’opérer.
Cinq commissions ont travaillé préalablement sur la définition, la place et le rôle d’une nouvelle structure mise en action à la rentrée : les “commissions de suivi”, installées auprès des responsables de chacun des secteurs d’activité.
Cela conduit à une réflexion sur l’engagement et la responsabilisation des membres du C.A. dans la mise en œuvre de la politique qu’ils impulsent et pose la question de la collaboration bénévoles - salariés au service d’un projet.
On s’accordera pour reconnaître que cette nouvelle structure qui réunit responsables de service, salariés et membres du C.A. n’est pas un échelon décisionnel. Elle vient en appui : elle aide à la définition des orientations et projets, elle participe à l’indispensable évaluation et, le cas échéant, apporte une aide matérielle au service.
Chaque commission a fait ensuite un état des lieux du service, avant de travailler à ses orientations et projets, en prenant bien en compte les identités sur lesquelles s’articule notre mouvement et qui donnent sens à notre action ainsi que l’échelon régional qui se met en place et dont le rôle doit encore s’affirmer.
Notre rôle d’acteur, de médiateur et fédérateur s’est confirmé et consolidé dans les champs de l’éducation et de la formation.
Une journée riche pour notre fédération et son réseau d’associations.

## Le comité de pilotage “Théâtre”

Qu’elles soient sportives ou culturelles, les pratiques amateurs de la FAL sont animées par des commissions constituées de bénévoles qui sont chargées de proposer des orientations et de mettre en œuvre les différentes actions dans le cadre de la politique globale de la FAL. Pour le théâtre, les participants ont nommé l’activité “Théâtre actif”. Ce groupe de pilotage qui s’est réuni le 17 septembre dernier a voulu privilégier l’aspect technico-pratique de la mise en place des actions pour la saison 2009/2010. Il a défini les différentes tâches et désigné les responsables chargés d’assurer leur réalisation et de faciliter le relais entre les bénévoles et les salariés de la FAL. Le programme de la saison est constitué de rencontres entre les amateurs à l’occasion de festivals et avec les différents publics dans un but évident de sensibilisation à une pratique du théâtre, notamment pour les plus éloignés de l’offre culturelle (zones rurales, quartiers excentrés ou populations jeunes). Le point de départ de ces rencontres sera le festival de Gerzat les 27, 28 et 29 novembre. Les cinq spectacles proposés seront complétés par des ateliers d’improvisation et un effort tout particulier sera fait pour solliciter l’implication de la population locale. Par la suite, les troupes de théâtre donneront une trentaine de rendez-vous dans les communes, avec pour point fort le festival de Lempdes du 26 avril au 3 mai. Enfin, les amateurs eux-mêmes pourront s’initier ou se perfectionner lors de différents stages organisés tout au long de l’année.

***Pour plus d’informations, on peut se connecter sur www.culturefal63.org***




## Service vacances

Chaque année, le service vacances de votre fédération départementale propose des séjours pour les congés d’hiver et de printemps. Ceux-ci sont ouverts à tous et permettent, selon les centres, aux enfants de 6 à 17 ans, de s’essayer au ski, aux chiens de traîneaux, aux activités du cirque, aux sports mécaniques, à l’équitation, au cinéma, à la découverte de la nature ou de la ferme.
De quoi satisfaire tous les goûts et toutes les tranches d’âge !

***Renseignements et inscriptions au 04 73 14 79 20 ou sur le site http://ufoval63.free.fr/***

**Le siège de la FAL - 21/25, place Delille à Clermont-Fd sera fermé du mercredi 23 décembre 2009 à 18 h au lundi 4 janvier 2010 à 8 h.**

**Envie de nature et d’espace ?**

### Venez fêter cette fin d’année avec nous !

**Au bord du lac chambon, ces fêtes seront belles !**

❑ Semaine du 19 au 26 décembre 2009 *
❑ Semaine du 26 décembre 2009 au 2 janvier 2010 *
350 €/adulte ** - 280 €/enfant ** de 5 à 11 ans

** Tarif en pension complète par personne incluant 1 réveillon.*
*** Gratuité pour TOUS les enfants de moins de 5 ans.*
*Possibilité de séjours “à la carte” sur demande.*

***Pour TOUTES INFORMATIONS et RÉSERVATIONS : Le Grand Panorama Lieu-dit “Lac Chambon” - 63790 Chambon-sur-Lac - Tél. 04 73 88 60 49 gpanorama@wanadoo.fr***

## Amicale laïque d'Effiat

# 1958/2009 : 51 ans d'animation de proximité


Les animateurs du groupe "Théâtre".

En présentant le bilan de l'année écoulée et les projets pour 2009/2010, le président Denis Belier a souhaité mettre en exergue les principes directeurs de l'action des amicalistes à Effiat : apporter l'animation au plus près des habitants, proposer des activités accessibles à tous, donner à l'organisation des manifestations et des ateliers un caractère sérieux mais où prime le "vivre ensemble" qui fait la force de l'association. Le préambule étant posé, il s'est agi alors de tourner les nombreuses pages du catalogue des réalisations et des projets en présence d'Olivier Manteau, représentant de la municipalité – et plus tard du maire en personne – et de Jérôme Mors, enseignant.

La présence des uns et des autres a souligné les bonnes relations liant l'amicale laïque à la municipalité et à l'école. Il est vrai que dans ce cadre-là, les amicalistes sont fiers de l'aide financière apportée aux maîtres et aux enfants au moment des achats de Noël ou pour l'organisation de voyages même si, à Effiat comme ailleurs, tous regrettent le peu de mobilisation des parents d'élèves alors que leurs enfants sont les premiers "utilisateurs" des "services" proposés par l'amicale. C'est pour remédier à ce problème que le bureau a émis le souhait d'élargir la palette des adhérents tant il est vrai que l'activité est importante, faite de dix manifestations ponctuelles, deux et bientôt trois ateliers permanents.

La FAL était représentée à cette assemblée générale par Guy Grand, vice-président et Roland Moulin, administrateur. Ils ont eu plaisir à constater le dynamique engagement de l'A.L. Effiat, à présenter les services de la FAL et à donner réponse aux questions plus techniques. Guy Grand a alors récompensé de la médaille de la Ligue les animateurs du groupe "Théâtre" qui regroupe vingt-six jeunes participants et Monsieur Dominic Finningan, sujet de Sa Gracieuse Majesté, installé depuis deux ans à Effiat, qui assume la lourde charge d'animer les ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'anglais auxquels trente-six personnes sont déjà inscrites pour 2009/2010.

**■ Activités ponctuelles**

Animation à la maison de retraite
Bal masqué
Concours de belote
Concours de pétanque
Fête de Noël
Sortie théâtre à Bussières

**■ Ateliers permanents**

Initiation et perfectionnement en anglais
Théâtre enfants

**■ Nouveautés**

Atelier de théâtre adulte
Cavalcade d'Aigueperse
Chorale à la Fête de la musique
Séance théâtre enfants à Effiat
Séance théâtre enfants à Saint-Bonnet
Vidéoprojection : ASM-Toulouse

## Amicale laïque d'Aubière

# Ala est grande… !



*"Nous sommes en train de préparer le 75e anniversaire de l'amicale"* nous confie Alain Chassaigne le président ; *"et nous espérons qu'il sera aussi réussi que le 70e"*, rajoute la secrétaire Marie-Jo Boué.

L'amicale laïque d'Aubière a, en effet, été créée en 1935 par les instituteurs de l'époque et certains Aubiérois comme Louis Roux, Auguste Forestier ou Lucien Pagès qui ont participé très jeunes à ses activités et qui sont toujours membres actifs. À l'origine, on pratiquait déjà le basket mais gymnastique, théâtre, chant choral et photos faisaient partie de l'éventail proposé aux adhérents. Depuis, les activités ont évolué suivant les goûts et les modes : le basket demeure la figure de proue de l'association mais le tennis, le handball, la gym d'entretien, le VTT, le ping-pong, la pétanque et le jogging sont des sections qui marchent aussi très bien.

Forte de près de cinq cents adhérents, de ses huit sections sportives et de sa commission des fêtes, l'amicale laïque d'Aubière ne fonctionne pourtant qu'avec des bénévoles. Oui, vous avez bien lu, chers lecteurs, les cinquante animateurs qui assurent l'encadrement de toutes ces activités sont tous des bénévoles ! Les dirigeants de l'ALA repèrent les compétences, font comprendre l'intérêt de la prise de responsabilités et assurent aux volontaires des formations qualifiantes avec stages. Il est à signaler que le financement de ces formations dont certaines peuvent conduire à un brevet d'État est assuré par l'amicale, bien sûr, mais aussi grâce à l'aide des municipalités successives qui ont compris l'intérêt de cette démarche gratifiante au sens noble du terme. Les parents des animateurs et ceux des jeunes qui leur sont confiés sont associés au processus et invités à adopter l'état d'esprit de l'ALA. Voilà un des éléments qui fait la force et l'attractivité de l'amicale laïque.

Un autre de ces éléments est certainement la fidélité des membres à l'association : certaines familles aubiéroises s'occupent de l'ALA de génération en génération. Ainsi, nous avons rencontré Laurie, la petite-fille de René Sauvadet, un ancien dirigeant ; comme son grand-père, comme sa mère ensuite, elle encadre les activités de l'amicale.

Le travail fidèle et constant des cadres de l'association n'exclut pas la fête et la convivialité, bien au contraire. La commission des fêtes organise tous les ans une soirée dansante et un loto. Il s'agit à la fois de divertir, de renflouer les caisses mais surtout de resserrer les liens entre tous les amicalistes pour transmettre aux plus jeunes le plaisir de partager des moments festifs. L'amicale laïque s'implique également dans la vie de la cité en participant aux travaux du comité municipal des fêtes comme elle le fait par ailleurs dans le mouvement laïque. (Plusieurs de ses membres, comme Jean-Claude Alliot, président du comité régional UFOLEP, ont des responsabilités départementales ou régionales.)

Dimanche 13 juin 2010, l'ALA sera en fête pour son 75e anniversaire ; elle aura à cœur de mettre en valeur ses anciens, de rappeler ses idées fondatrices et de créer du lien pour assurer sa pérennisation.

## ÉCHOS

### Les Cyclotouristes Montferrandais ont fêté le 10e anniversaire du Chrono de Maringues



*Avec plus de quatre cents participants en moyenne chaque année, le Chrono de Maringues est devenu l'épreuve incontournable de fin de saison. Le samedi 12 septembre, plus de cent quatre-vingts individuels ont bravé le chronomètre ; du plus jeune (13 ans) au doyen (76 ans), tous ont bouclé les 32,2 km du circuit où ces deux dernières années, Jeannie Longo est venue préparer le championnat du monde. Le lendemain, sous le soleil, cinquante-cinq équipes se sont élancées sur le même tracé. Certaines venues préparer le championnat de France UFOLEP, d'autres en famille ou entre copains pour passer un bon moment. Tous se sont retrouvés au vin d'honneur pour la remise des récompenses. À cette occasion, tous les participants ont reçu un tee-shirt offert par le Conseil général et de nombreux trophées offerts par la communauté de communes Limagne Bords d'Allier.*

### Amicale laïque de Riom : sortie au Grand Panorama

*Depuis quelques années, l'amicale laïque de Riom a pris l'habitude, dans le cadre de ses journées et week-ends randonnée, de consacrer une journée au Grand Panorama (lac Chambon). Cette journée, organisée par la section "Randonnées pédestres", est un véritable moment de rencontres et de convivialité entre les quelque cinq cents membres que compte l'association. Elle permet ainsi de favoriser les échanges entre les adhérents des différents secteurs (animateurs, adhérents ou membres du conseil d'administration). Le déplacement se fait en voiture particulière (covoiturage). La matinée est consacrée aux randonnées pédestres.*

*En mai 2009, deux choix ont été proposés selon le niveau et l'envie de chacun : un circuit de deux heures avec découverte de la dent du Marais ou un petit circuit d'une heure autour du lac. Vers 12 h 30, tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif convivial suivi d'un repas servi par la sympathique équipe du Grand Panorama dirigée par Éric, le maître des lieux. L'après-midi a été réservé à une visite animée au château de Murol qui a permis aux amicalistes de voyager dans le temps avec la troupe des "Paladins du Sancy". Pendant une heure trente, la troupe de comédiens a emmené les spectateurs à travers les scènes de vie des XIIIe et XIVe siècles, avec la participation active mais souvent bien involontaire de certains amicalistes.*

*Cette journée a été décidée, à l'origine, afin d'associer les plaisirs : celui de bénéficier d'un accueil sympathique dans un cadre remarquable, celui de se retrouver de manière conviviale dans un lieu considéré comme "sien" en tant qu'adhérent de la FAL et celui d'aider, à notre petit niveau et de manière certes modeste, à la bonne marche de notre "maison commune".*

*Une pensée amicale à François Moustey qui, pendant de nombreuses années, a animé le Grand Panorama.*

*Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, si un bon nombre d'associations composant la FAL (et elles sont nombreuses) allait dans le même sens en apportant sa modeste contribution, cela pourrait peut-être aider à équilibrer une gestion devenue bien difficile dans le contexte actuel. Idée simpliste, devez-vous penser, mais pour paraphraser une réflexion de notre dernière assemblée générale à Lempdes : "N'oublions jamais ce qui nous unit, ce que nous partageons et surtout ce qu'il nous appartient de défendre."*

### Être Nemophile à l'amicale laïque Jules-Verne

*C'est adhérer à une section créée l'an dernier par quelques amicalistes en mal de convivialité et dénommée "Nemo", comme le célèbre capitaine du Nautilus cher à Jules Verne.*

**■ *Quels sont ses objectifs ?***

- *Maintenir des liens entre les anciens amicalistes qui le souhaitent.*
- *Créer des relations entre anciens et actuels membres de l'ALJV.*
- *Organiser à l'intention de ses membres des événements conviviaux.*
- *Apporter, à la demande du C.A., son soutien et son aide aux écoles Jules-Verne.*

**■ *Condition d'appartenance :*** *être membre de l'ALJV à jour de sa cotisation et être régulièrement inscrit à la section.*

**■ *Quels projets pour l'année qui vient ?***

- ***Des rencontres :*** *entre Nemophiles le 3e mardi de chaque mois au local de l'association.*
- ***Des conférences :***
  - *Lundi 16 novembre : "Du Puy à Saint-Jacques-de-Compostelle".*
  - *Lundi 7 décembre : "Sabourin : son histoire et son devenir".*
  - *En janvier ou février : association caritative (à déterminer).*
- ***Des visites :***
  - *En octobre : conservatoire Michelin.*
  - *Mardi 10 novembre : les caves d'Aubière.*
  - *En mars : le vieux Riom.*
- ***Un repas :*** *à l'institut des métiers le 15 décembre.*
- ***Une sortie week-end :*** *au Chambon-sur-Lac les 12 et 13 juin 2010 (du samedi 11 h 30 au dimanche après-midi).*
- ***Des coups de main :*** *aux écoles et à l'amicale laïque Jules-Verne chaque fois que nécessaire, notamment lors des manifestations importantes (loto 6 décembre 2009, belote 31 janvier 2010, ceux du 9 avril 2010, fête de l'école 19 juin 2010).*

***Renseignements complémentaires : Monique Reignier - 04 73 64 29 48***

**N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS**
**(15 lignes maximum) *avant le 27 novembre 2009***

# Les acteurs de l'école laïque

## "Le syndrome du Titanic vaut aussi pour l'école"

***"[..] Instruire, c'est construire. Je me défie de ce que vous [le parti clérical] construisez. Je ne veux pas confier l'enseignement de la jeunesse, l'âme des enfants, le développement des intelligences neuves qui s'ouvrent à la vie, l'esprit des générations nouvelles, c'est-à-dire l'avenir de la France, parce que vous la confier, ce serait vous la livrer."***

**Victor Hugo - Discours à l'Assemblée du 15 janvier 1850 - projet de loi Falloux**

**L'école laïque est aujourd'hui en grand péril : *"Un enfant sur six est inscrit dans le privé"*, révèle *Maif Magazine*, attribuant ce phénomène aux *"insuffisances de l'école républicaine"* qui n'aurait jamais réussi à achever la mission qu'elle s'était donnée : *"L'attitude de nombreux parents confirme cette analyse. Hantés par la possibilité d'un échec, ils surinvestissent dans l'éducation de leurs enfants, via l'enseignement privé, les stages linguistiques ou les cours de soutien."***

**Dès son origine, l'histoire de l'école laïque est régie par un conflit jamais résolu : la droite ni l'Église n'ont jamais désarmé. Par des mesures – voire des lois – plus ou moins sournoises, les forces réactionnaires ont mené le siège de cette école *"sans Dieu"*, désignée aussi comme *"l'école socialo-communiste"*. À côté du scandale des lois Falloux, combien de mesures statutaires ou financières (présentées comme anodines) ont favorisé l'école privée sous couvert d'équité ? Jack Lang, qui parle aujourd'hui du *"massacre du service public"*, s'est montré particulièrement généreux à l'égard de l'école concurrente.**

**Mais c'est peut-être l'équivoque qui menace par-dessus tout l'école laïque dont on peut se demander si elle n'a pas d'abord été victime de la générosité même de ses principes. Tous les gouvernements – de droite ou de gauche – ont illustré cette équivoque. Une loi stipule qu'une seule demande de la part d'un parent d'élève permet la création d'une aumônerie dans un établissement scolaire.**

**L'émotion provoquée par la mort de sept collégiens autorise la célébration d'une messe dans l'enceinte même d'un collège, sans que personne ne s'indigne. L'enseignement même des religions sous couvert d'honnêteté idéologique est condamné par Michel Onfray : *"Qu'on n'aille pas s'exciter sur la pertinence ou non de l'enseignement du fait religieux à l'école, l'urgence, c'est l'enseignement du fait athée."* S'opposant à toutes les modes pédagogiques, le philosophe Alain affirmait de manière paradoxale que l'école devait être résolument fermée. Nous n'avons cessé de le dire dans notre journal : l'idée d'une laïcité ouverte constitue un scandale philosophique.**

**L'école laïque doit assumer "son archaïsme" et son intransigeance ; n'accepter aucun compromis : François Mitterrand renonçant à son grand projet de "service public unique d'éducation" au nom de la paix sociale a peut-être ouvert la voie à l'entreprise de démolition de l'école publique.**

**Dans la lignée des analyses d'Anne-Marie Doly, membre des DDEN, il ne faut pas craindre de revendiquer une *"laïcité intolérante"* qui persiste à refuser toutes les formes d'intrusions. C'est à ce prix que l'école affiche sa fidélité aux principes et aux hommes fondateurs et qu'elle illustre la parole de Condorcet : *"Il était donc rigoureusement nécessaire de séparer de la morale les principes de toute religion particulière et de n'admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte religieux."***

**Au regard de cet archaïsme salutaire, la modernité de Sarkozy constitue un contresens historique.**



## Le point de vue des syndicats

**Nous remercions les sections départementales de la FSU, du SE-UNSA et de l'union syndicale solidaires de leur participation à ce dossier. Nous les prions de nous excuser de résumer trop brièvement leurs contributions.**

Les trois organisations observent que la laïcité de l'État et de son école, remise en cause depuis plus de cinquante ans par le financement public de l'enseignement privé (loi Debré), n'est pas un acquis mais un combat permanent. Le SE-UNSA souligne qu'il faut le poursuivre dans le cadre de l'Europe dont la constitution, rappelle la FSU, *"sème le doute avec sa référence aux héritages culturels, religieux et humanistes"*. Elles remarquent aussi que la loi de 1905 ne s'applique pas sur l'ensemble du territoire (Alsace-Moselle et Guyane). Et Solidaires observe que *"les religions sont de plus en plus souvent convoquées dans le discours public"*.

Le démantèlement des services publics, y compris celui de l'éducation et leur transfert au secteur marchand, par le financement privé des universités, l'introduction du "sponsoring", la formation en alternance, sont unanimement dénoncés. *"L'école*, écrit la FSU, *ne doit pas laisser la possibilité d'offre scolaire à d'autres services."* Et Solidaires, refusant le dualisme scolaire, *"milite pour la nationalisation, sans indemnité ni rachat, de l'enseignement privé"* qui, rappelle le SE-UNSA, *"reçoit chaque année plus de dix milliards d'euros d'argent public"*.

Les trois syndicats se déclarent favorables au maintien d'une carte scolaire garante de la mixité sociale et culturelle et, avec le CNAL, dénoncent la loi Carle qui impose aux municipalités le financement, sans accord préalable, de la scolarisation d'enfants dans l'école privée d'une autre commune.

Et tous de souligner que si la laïcité repose sur la séparation du public et du religieux, elle rejette tout dogmatisme et tout sectarisme et fonde une éducation basée sur la reconnaissance à tout être humain d'une égale dignité.

## Les comités départementaux d'action laïque conduisent des actions pour promouvoir et défendre l'école publique

Le CDAL a pour mission de protéger l'école de la République face aux attaques tous azimuts du gouvernement qui ne cesse de lui enlever des moyens pour en donner plus aux écoles privées, ce qui est contraire à la Constitution et aux lois de la République. Suite au vote des lois Marie et Barangé en 1951, ouvrant, pour la première fois, une brèche dans l'édifice laïque, il a été créé, le 30 septembre de la même année, par des militants laïques réunis autour de la tombe de Jules Ferry, un comité de défense laïque qui devient, en 1953, le Comité national d'action laïque, composé de la Ligue de l'Enseignement, de la FCPE, du SNI, de la FEN et des DDEN.

### Utiliser tous les outils d'information

Il revient à chaque CDAL la responsabilité de faire connaître, d'expliquer dans tout le département ce qu'est la Constitution française (la République est laïque… elle ne finance, ne subventionne aucun culte…) mais aussi la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. La liste des thèmes ne s'arrête pas là.

Pour cela, il faudra utiliser tous les outils d'information :

- Les journaux associatifs, culturels et syndicaux qui poursuivent les mêmes objectifs que nous, la presse locale et régionale, les médias audiovisuels… et, bien sûr, Internet.
- Il nous faudra organiser des conférences au moins dans les sous-préfectures, également en regroupant plusieurs communes de deux ou trois cantons, avec des conférenciers locaux et nationaux.
- Il est de notre devoir d'associer à ces actions d'information toutes les forces vives, qu'elles soient philosophiques, associatives, syndicales ou politiques, portant en elles cet idéal laïque.



## "C'est dire si la Ligue est engagée au sein de l'école !"

*"La Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire, inscrit son combat et son action* « pour l'école de tous, de la maternelle à l'université » *dans le cadre du service public d'éducation et de formation initiale. Ses convictions de laïcité, justice sociale, citoyenneté et solidarité restent inébranlables."* (1)

C'est dire si la Ligue est engagée au sein de l'école !

Il faut se rappeler que la Ligue de l'Enseignement s'est fondée pour la généralisation de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire et le soutien à une *"école creuset de la République"*. Elle est née sous le Second Empire d'une volonté de républicains de favoriser l'émancipation civique et intellectuelle des individus.

Hier, la Ligue a œuvré pour la généralisation de l'instruction et la création de l'école publique et laïque ; elle prônait *"l'école pour tous"*. Aujourd'hui, les évolutions que connaît notre pays inscrivent les revendications dans un nouveau contexte. Il s'agit de lutter pour que la massification du système éducatif n'entraîne pas l'échec et l'éviction de trop nombreux jeunes. Le combat actuel de la Ligue, en tant que mouvement d'idées, devient celui de *"l'école de tous"*.

Ce combat passe par le développement de l'environnement associatif de l'école, un environnement puissant et exigant à tous les niveaux de l'enseignement et par une participation active aux projets éducatifs territorialisés. C'est bien pour cela que la Ligue de l'Enseignement est un partenaire historique et privilégié du ministère de l'Éducation nationale.

On est en droit de dire que l'action conduite par la fédération départementale, par chaque association, exerce un rôle indéniable au côté de l'école et de la famille évidemment dans la formation du futur citoyen.

Les activités que nous conduisons sont très diverses. Elles visent à développer la citoyenneté : avec l'USEP, c'est le prolongement de l'éducation physique au service du développement de l'enfant par la pratique sportive et l'initiation à l'exercice de la citoyenneté. Elles visent à faire vivre aux enfants des expériences enrichissantes hors de l'école, à travers les classes de découverte et les voyages scolaires éducatifs. Elles favorisent une meilleure réussite scolaire avec des actions d'accompagnement scolaire telles que "Lire et faire lire" qui se développent d'année en année. Elles contribuent à l'éveil et à l'épanouissement de l'enfant, à travers la riche palette d'activités artistiques que représentent le théâtre (Trouvailles), la danse et la peinture (Falexpo) qui conquièrent un nombre de classes et d'enfants toujours plus nombreux.

*(1) Extrait de "l'école que nous voulons", l'appel de la Ligue de l'Enseignement.*



## La FCPE défend l'école publique, laïque et gratuite !

Après les "jardins d'éveil" payants en lieu et place de la maternelle publique et gratuite, l'Assemblée nationale vote la loi Carle. Cette loi oblige les mairies à financer les écoles privées des communes dans lesquelles leurs habitants scolarisent leurs enfants. Ce qui amènerait, par exemple, une ville comme Nanterre à financer les écoles privées de… Neuilly.

En tant que parents, nous respectons le droit de chacun de choisir pour son enfant ce qu'il pense être le mieux pour lui, quelles qu'en soient les raisons. Mais, alors que le gouvernement supprime des postes aux recrutements de l'Éducation nationale, créant ainsi des conditions plus difficiles pour les écoles publiques surtout dans les quartiers moins favorisés, est-il de son rôle de favoriser les établissements payants ?

La FCPE ne peut accepter que l'école républicaine et l'école privée confessionnelle soient mises sur un même pied d'égalité. L'école publique, laïque et gratuite défend l'intérêt général. Elle forme les citoyens de demain. La remettre ainsi en cause ne peut qu'accentuer les particularismes, voire le communautarisme !

L'école que les parents FCPE défendent est une école laïque, celle où tous les enfants et les jeunes, quelles que soient leurs origines, les convictions religieuses ou philosophiques apprennent à vivre et travailler ensemble.

La laïcité fait le pari de la paix et de l'émancipation par la connaissance et la reconnaissance mutuelle des différences, par le dépassement de ces différences vers le partage et la mise en œuvre de valeurs qui permettent l'enrichissement mutuel et l'accès à la citoyenneté.

L'exigence de mixité sociale est l'expression de la laïcité à l'école voulue par la FCPE.

## GERZAT La municipalité partenaire des enseignants

L'école publique, véritable miroir de la société, porte en elle un extraordinaire héritage culturel : une école qui apprend à être tout autant qu'à savoir, une école qui forme des citoyens, une école qui fonde un sentiment d'appartenance à sa cité, à son pays, à l'Europe, au monde.

Nous voulons que nos écoles remplissent toujours mieux leur mission de service public, qu'elles fassent vivre les principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et qu'elles donnent du sens aux valeurs universelles de solidarité, de droits de l'homme et de démocratie.

C'est sur ces bases que nous fondons notre mission d'acteurs de l'école publique, aux côtés des enseignants et des parents, au service des enfants et des jeunes. En conséquence, l'école publique est en permanence un chantier prioritaire pour les élus gerzatois.

En tant que propriétaire de trois groupes scolaires (primaire et maternelle), la commune doit y assumer les charges qui lui incombent. Les meilleures conditions de confort, de sécurité et d'hygiène doivent être assurées et optimisées.



Les investissements pour l'école sont un pari qualitatif pour les jeunes et cela n'a pas de prix.

Si la carte scolaire dépend de l'Éducation nationale, le "périmètre scolaire" est de la responsabilité des élus. Cela doit se faire en privilégiant des effectifs équilibrés dans chaque école, dans l'intérêt de l'enfant et de sa réussite.

Si la municipalité n'a pas de responsabilité pédagogique, elle entend se positionner comme un partenaire des enseignants, tant par l'attribution de crédits de fonctionnement et d'un forfait transport qu'en encourageant les projets éducatifs. Notre collaboration pédagogique et éducative se traduit également par la mise à disposition d'éducateurs sportifs et musicaux.

L'école n'est pas le seul temps éducatif vécu par l'enfant. Les temps péri et post-scolaires le sont aussi. Pour être plus sûre de la qualité éducative de ces prestations, la municipalité a confié, par convention, cette mission de service public à l'amicale laïque locale, adhérente de la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme.

L'importance de l'éducatif pour les jeunes n'est plus à démontrer, c'est pourquoi l'école publique occupe une place prépondérante dans nos préoccupations municipales.

Nous voulons qu'un environnement éducatif de qualité conforte pour les uns le plaisir d'enseigner, pour les autres l'envie d'apprendre et de s'épanouir.

## Les DDEN sont chargés de la surveillance des bâtiments scolaires

Leur visite portera sur la structure de l'école, l'assiduité des élèves, l'état des locaux (salles de classe, préaux, cours, restaurants, équipements sanitaires, installations sportives), l'éclairage, le chauffage, le mobilier scolaire, le matériel d'enseignement audiovisuel, informatique, la dotation en livres de classe et de bibliothèque, la sécurité à l'intérieur des bâtiments (sécurité incendie, exercices d'évacuation) mais aussi à l'extérieur (circulation autour de l'école, surveillance des sorties), les transports scolaires, les services périscolaires…

De par leur fonction de coordinateurs, les délégués doivent s'assurer de l'existence de bonnes relations entre l'école, les associations complémentaires et les associations de parents d'élèves (FCPE).

Le DDEN est membre de droit du conseil d'école et doit faire partie de la commission d'organisation des élections des représentants de parents d'élèves.

En temps que médiateur, il s'efforcera de faciliter les relations entre tous les partenaires de l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire, pour le bien-être des élèves.

Il doit faire preuve de vigilance pour que l'école de la République soit toujours plus accueillante et efficace. C'est en cela que les DDEN contribuent à la promotion et la défense de l'école publique.

## GIAT Ruralité et spécificité de l'offre scolaire

À l'extrême ouest du département, avec un bassin de vie largement tourné vers notre voisin creusois, Giat est un bourg rural de neuf cents habitants environ, le plus peuplé d'un canton bicéphale dont Pontaumur est le chef-lieu.

Élu depuis quatre mois seulement à la tête de la commune mais depuis vingt ans adjoint au maire, souvent en charge des affaires scolaires (car instituteur à l'école publique), j'ai toujours connu cette dualité public/privé qui ne facilite en rien l'exercice d'un métier où le mot "concurrence" ne devrait pas exister.

Cohabitent à ce jour au bourg deux écoles primaires de trois classes et deux collèges de quatre classes avec pour chacun des effectifs similaires d'une cinquantaine d'élèves.

Longtemps, une partie des élèves venait de la Creuse mais la mise en place de la carte scolaire a rendu ce recrutement impossible pour le secteur public (malgré la forte demande des parents). Officiellement supprimée, cette sectorisation persiste par le biais des circuits de ramassage subventionnés.

Conscientes des enjeux que représente le maintien des services publics pour notre territoire et de la nécessité de l'offre éducative laïque, la municipalité a initié des rencontres avec tous les acteurs locaux de l'éducation (publique et privée) ainsi que leurs tutelles départementales.



Celles-ci attendent des propositions issues de nos réunions de travail. Il est clair pour tous que l'existence (et la persistance) du collège Pierre-Louis-Trapet sur la commune est essentielle et la recherche de solutions originales est au cœur des discutions engagées.

Notre réussite permettrait peut-être d'aider d'autres territoires ayant les mêmes difficultés pour le maintien de leur petit collège.

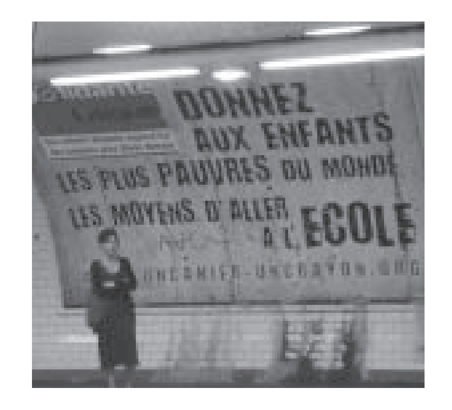
## FAX… FAX… FAX…

**Foyer culturel laïc de Lezoux**

*Exposition de travaux artistiques réalisés depuis la dernière exposition de novembre 2007 : dentelle au carreau, patchwork, peinture sur soie, photos.*
*Rendez-vous au rez de chaussée de la Maison du peuple de Lezoux du samedi 14 au dimanche 22 novembre 2009 inclus.*
***Horaires d'ouverture :** samedis et dimanches de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et les autres jours de 14 h à 18 h. Fermé le lundi.*
*Entrée libre.*

**"Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants"**

"Ils vont nous envahir, ils prennent notre travail, ils ont tous les droits." *Nous entendons souvent ces idées préconçues sur les migrants auxquelles il nous est pourtant difficile de répondre. Ce guide publié par la Cimade dans le cadre de la campagne "Assez d'humiliation", par une argumentation brève et des chiffres précis, tente d'apporter quelques éléments de réponse pour faire face à de tels préjugés. Disponible en téléchargement sur :*
*cimade.org/publications/10*
*La Cimade, association créée en 1939, accueille, conseille et défend les droits des étrangers et demandeurs d'asile.*




**"Donnez aux enfants les plus pauvres du monde les moyens d'aller à l'école"**

*Cette invitation nous est lancée par Solidarité laïque. En effet, du 2 septembre au 30 novembre 2009, pour la neuvième année consécutive, notre ONG laïque organise, avec la MAE et la MAIF, sa grande collecte de fournitures scolaires neuves. L'opération "Un cahier, un crayon" se focalisera cette année sur le Burkina Faso.*
*Cette action a également un objectif pédagogique et s'insère dans le programme de développement mené depuis quatre ans par Solidarité laïque dans ce pays.*
*Pour faire un don :*
*www, uncahier-uncrayon.org*

# Avec les DDEN

## *L'école maternelle est-elle soluble dans le libéralisme ? (3)*

L'abandon de la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans et la mise en place des jardins d'éveil ne représentent pas, comme on pourrait peut-être le penser à première vue, des décisions marginales, elles vont induire de profonds changements dans le système éducatif. Qu'on y perçoive ou non une stratégie insidieuse de sape des bases de la forteresse Éducation nationale, il est indéniable que cette évolution va constituer un effet d'aubaine pour tous ceux qui ambitionnent de jouer un rôle dans ce système éducatif. Déjà les appétits s'aiguisent, des intérêts idéologiques et économiques entrent en scène mais qu'en est-il de l'intérêt de l'enfant, de tous les enfants ?

Parce que la natalité en France est la plus forte d'Europe et du monde occidental, l'accueil de la petite enfance devient un formidable enjeu, les structures d'accueil actuelles se révélant insuffisantes. L'enseignement catholique est prêt à investir ce champ éducatif puisqu'il scolarise sans contrainte de quotas, les enfants de 2 à 3 ans, alors que le baby boom de l'an 2000 a conduit à une réorientation de la politique de scolarisation précoce dans l'enseignement public, la priorité à moyens constants voire à l'économie, étant donnée à l'accueil des enfants de 3 à 5 ans. Le rapport d'information fait par le groupe de travail sur la scolarisation des jeunes enfants et présenté par Madame Monique Papon et Monsieur Pierre Martin, sénateurs, à la séance du 22 octobre 2008, donne des chiffres très éclairants sur l'évolution des effectifs des enfants de 2 ans scolarisés dans le public et dans le privé. L'enseignement préélémentaire public, qui avait pu accueillir 213 455 tout petits en 2001-2002, n'en acceptait plus, en raison des restrictions budgétaires, que 130 641 en 2007-2008. Pendant la même période, l'accueil a été poursuivi dans l'enseignement privé, et même soutenu par des campagnes d'inscriptions annoncées par voie de presse. Dans une situation globale d'érosion de ses effectifs, le privé a ainsi réussi à limiter ses pertes dans le vivier des 2 à 3 ans : 40 706 en 2001-2002, 33 367 en 2007-2008.

Le nouveau contexte de réduction, voire de suppression de la scolarisation des 2 ans et la création des jardins d'éveil, va donner une nouvelle opportunité de développement et de concurrence du service public. Le texte d'orientation, voté le 4 juillet 2008, au Comité National de l'Enseignement catholique, est très net à ce sujet « la nécessité pour les collectivités locales, d'offrir plus de places dans les structures d'accueil de la petite enfance va inciter très fortement les communes ou les intercommunalités à ouvrir de nouveaux lieux d'accueil, dont beaucoup se situeront fort logiquement à proximité des écoles communales. Les familles dont les enfants auront été accueillis dans ces nouvelles structures seront naturellement orientées, au moment de la scolarisation de leurs enfants vers l'école publique. C'est donc, au-delà de l'accueil de la petite enfance, le recrutement des écoles maternelles et élémentaires de l'enseignement catholique qui risque d'être gravement déstabilisé, avec les conséquences humaines et financières…Le nouveau contexte ne peut qu'inciter l'enseignement catholique à imaginer des dispositifs pour rester présent sur la tranche d'âge des 2 ans, et même à s'intéresser à l'accueil de la toute petite enfance de 3 mois à 3 ans. »

C'est une évidence, les intérêts économiques sont bien présents et, avec les jardins d'éveil, le projet du gouvernement risque d'ouvrir la voie à des structures privées dont la logique sera le profit. A terme, le marché de la petite enfance pourrait représenter un créneau porteur et lucratif, dans une pure perspective marchande. Ce serait alors une première étape dans un nouveau secteur de l'économie : l'économie de la connaissance et l'expression est dramatiquement à double entente… Mais l'éducation n'est pas une prestation comme une autre qu'on peut déléguer à tout va, le savoir n'est pas une marchandise. La nature de l'institution qui enseigne, des principes qui l'animent et des valeurs qu'elle porte est essentielle. Un service d'éducation public, laïque, gratuit, émancipe, éclaire, représente un rempart contre les replis communautaristes. La République n'a pas à sous-traiter les conditions du vivre ensemble.

C'est donc en se tenant éloigné du prosélytisme religieux et de la logique du profit, que l'Etat Républicain a le devoir d'œuvrer à un accueil de qualité pour les tout petits, premier accès à l'éducation garantissant l'égalité des chances pour tous..

*La commission de rédaction des DDEN*

# Plasticiens d'Ouzbekistan

Du 31 août au 7 octobre, c'est l'Ouzbékistan qui a été invité par le Conseil Général en la chapelle des Cordeliers de l'Hôtel du Département à Clermont-Ferrand. A cette occasion, deux plasticiens étaient à l'honneur : le peintre Bobur Ismoïlov et le céramiste Abdullo Narzullaev.

Cette magnifique exposition a offert un aperçu de la production artistique actuelle de ce pays d'Asie centrale que traversait la légendaire Route de la Soie, l'un des axes majeurs des échanges entre Orient et Occident. Marchands, aventuriers, voyageurs l'ont parcouru, cherchant qui le profit, qui la rencontre avec l'Orient. Bobur Ismoïlov emprunte les thèmes de son pays mais sa peinture figurative sur toile se nourrit également des influences venues de l'Occident. Les créations céramiques d'Abdullo Narzulaev puisent plus fortement au répertoire traditionnel.

Cette exposition comportait en outre une section d'introduction. Textes, objets anciens et contemporains, films, musiques… avaient pour ambition de donner quelques clefs pour comprendre les cultures ouzbèkes et de nous donner envie de découvrir cette nation.



Situé dans la zone méridionale de l'Asie centrale et caractérisé par un climat continental souvent aride, l'Ouzbékistan est marqué géographiquement par l'alternance de déserts et d'oasis. Plaines, plateaux désertiques et bassins fluviaux steppiques constituent les quatre cinquièmes du pays, le reste se compose de hautes montagnes dont le plus haut sommet culmine à 4643 mètres. Cet état présente la caractéristique d'être l'un des pays les plus enclavés du monde ; en effet il faut traverser deux autres pays pour atteindre une mer ou un océan. Cet enclavement crée un obstacle aux exportations, pourtant, le sous-sol ouzbèke est riche de nombreuses matières premières.

Des régions difficilement accessibles ont favorisé les replis identitaires ; par voie de conséquence, la variété ethnique est aujourd'hui très importante et rend très compliquée l' "Ouzbékisation" du pays voulue par l'état post-soviétique. Par ailleurs, l'aridité du sol a très tôt poussé les habitants à irriguer ; cette irrigation à outrance à partir du XXème siècle a engendré l'assèchement progressif de la mer d'Aral.

Aujourd'hui, l'Ouzbékistan rejette progressivement l'influence russe, se protège de la menace islamique et devient une zone stratégique importante entre les Etats-Unis et le monde moyen-oriental.

## Grille n° 44 de Bernard Gilliet

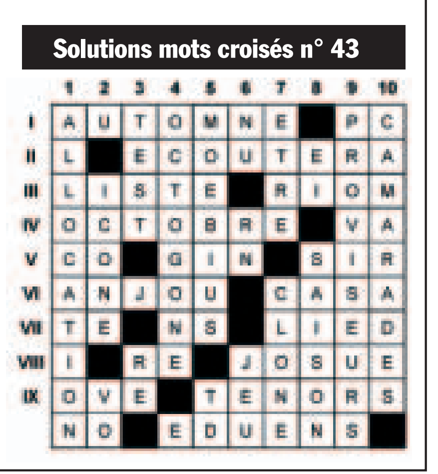
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | |
| III | | | ■ | | | | ■ | | ■ | |
| IV | | | | | | ■ | ■ | | | |
| V | | | | | ■ | | | | | |
| VI | | ■ | | ■ | | | | | | ■ |
| VII | | | | | ■ | | | | | |
| VIII | | | | | | | | ■ | | |
| IX | | | ■ | | | | ■ | | | |
| X | | | | | | | | | | |

*HORIZONTAL*
I. Le Français est un monsieur décoré qui l'ignore.
II. Encore un peu mieux payé que ses élèves.
III. Vague sujet. - Noble autrefois.
IV. Facétieux ou révolté. - Aire d'envol. - V. Ile versatile. - Agréable au nez ou à l'oreille.
VI. Se rapprocher
VII. Lever le pied. - Prends pour objectif.
VIII. Enflammés. - Appris mais peut-être oublié.
IX. Un sigle cher aux vieux pédagos. - Un titre cher aux sujets de Sa Majesté. - Bon pour la réforme.
X. Se mettre la pression (deux mots)..

*VERTICAL*
1. Euclide, Riemann, Lobatchevsky, il n'y en a pas qu'une !
2. En classe, sa distillation est déconseillée. - Cendrier.
3. Point de chute à éviter. - Choisir.
4. A son siège dans la poitrine… du moins selon Musset. - Expert monétaire et financier.
5. Peu de chose ou pas du tout. - A l'arc, à la corde ou au flanc.
6. Bon pour la retraite. - Rigoureux.
7. Passage à niveau. - Donc forts.
8. Instrument de blanchissage. - Mœurs.
9. A la mode anglo-saxonne. - Le flacon a tout de même son importance !
10. Généralement on n'en poursuit pas qu'une. - Devenir moite.

*Solutions au prochain numéro*

**Solutions mots croisés n° 43**



## ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE

# Latifa en Afrique

Il était une fois une jolie jeune fille qui vivait dans la savane africaine.
Elle s'appelait Latifa et habitait dans une vieille hutte.
Elle était élevée par une vieille tante et rêvait d'un jour où elle pourrait retrouver ses parents.
Elle marcha de longues heures puis arriva enfin au pied de la montagne qui montait à pic. Latifa commença à parcourir le sentier mais c'était très fatigant. Elle s'assit un moment pour se reposer.
Tout à coup, un aigle vint se poser près d'elle et lui demanda : "Que fais-tu là ?". Latifa répondit : "Je dois franchir cette montagne pour retrouver mes parents qui vivent de l'autre côté."
L'aigle lui proposa de l'aider si elle lui trouvait de la nourriture pour ses six petits aiglons. Latifa ouvrit aussitôt son sac et donna sa viande à l'aigle qui vola vers son nid.
Il revint quelques instants après, attrapa la petite fille avec ses serres et ils s'envolèrent par-dessus la montagne.
Il la déposa et Latifa découvrit un paysage magnifique. Il y avait la mer, plein de palmiers mais personne à l'horizon.
Elle se crut au paradis quand, soudain, des centaines de crabes surgirent de par-dessous le sable chaud. Elle se mit à crier car ils la pinçaient puis elle sortit les graines que le vieux sage lui avait données et les jeta en l'air.
Aussitôt, il y eut un bruit sourd et les crabes disparurent comme par magie. Latifa avait les orteils rougis par les pincements.
Une vieille dame, qui habitait dans une cabane, vit toute la scène et sortit embrasser Latifa pour la remercier. Elle lui expliqua que plus personne ne venait à la plage à cause des crabes puis lui demande qui elle était. La jeune fille répéta ce que le vieux sage lui avait dit et la femme sauta de joie.



Elle prit Latifa par le bras et, ensemble, elles traversèrent la plage à toute allure. Elles arrivèrent devant un grand château qui semblait abandonné.
La vieille dame lui raconta alors que, lorsque sa tante l'avait emmenée pour qu'elle échappe à la méchante sorcière, sa mère avait eu beaucoup de chagrin et, avec son père, ils n'étaient plus jamais sortis du château.
Latifa avait le cœur serré quand elle monta les marches qui allaient jusqu'à l'entrée. Elle frappa à la porte et une dame lui ouvrit ; elle paraissait triste. D'un seul regard, elle comprit que c'était sa fille et elle se jeta dans ses bras en pleurant. Puis son père arriva et se mit aussi à pleurer.
Ils lui expliquèrent que la sorcière avait jeté un sort sur la plage pour qu'ils ne puissent pas aller la chercher.
Depuis ce jour, Latifa et ses parents vivent heureux dans leur château et les habitants du royaume peuvent aller à la plage tant qu'ils le veulent.

***Classe coopérative scolaire OCCE***
***École élémentaire publique***
***de Courpière***

# PAR ICI LES SORTIES

### Concerts Spectacles

***Coopérative de Mai à Clermont-Fd***
- 6/11 à 20 h 30 : Hindi Zahra + Fredo Viola
- 7/11 à 20 h 30 : "La Terre" ciné-concert
- 8/11 à 19 h : Jay Reatard

***Sémaphore à Cébazat***
- 6/11 à 20 h 30 Le Notilus : "Cœur de pirate" et à 18 h hall du Sémaphore : 50 ans de chansons à Clermont avec La Montagne
- 7/11 à 18 h Le Notilus : "Yoanna" et à 20 h 30 : "Zaza Fournier + Ridan"
- 8/11 à 18 h Le Notilus : "Rue de la muette" et à 20 h 30 : Vincent Baguian + Clarika
- 9/11 à 18 h Le Notilus : "Saule" et à 20 h 30 : "Luciole" "Magyd Cherfi"
- 10/11 à 18 h Le Notilus : "Alexis HK" et à 20 h 30 : "Babx"
- 11/11 à 14 h : "Les rencontres Matthieu-Côte" et à 20 h 30 : "Cécile Hercule", "MiCkey (3d)"
- 12/11 à 18 h Le Notilus : "Ariane Moffatt" et à 20 h 30 : "Maloh" "La grande Sophie"
- 13/11 à 18 h Le Notilus : "Courir Les Rues et sa Band" et à 20 h 30 : "Le Bar à Jamait"
- 18/11 à 20 h 30 : "Le jour où Nina Simone a cessé de chanter"
- 24/11 à 20 h 30 : "Eugène O'Neill Triptyque"
- 2/12 à 20 h 30 : "Mélissa Laveaux"
- 9/12 à 20 h 30 : "Compagnie Hervé Koubi"
- 16/12 à 20 h 30 : "Mon frère l'ours blanc" Marc Jolivet

***La Baie des Singes à Cournon***
- 6 et 7/11 à 20 h 30 : "Dixlesic" Kuntz - humour
- 12/11 à 20 h 30 : Fanfare impériale du Kikiristan + Ktipietok Orkec-Star
- 13 et 14/11 à 20 h 30 : "Changement de propriétaire"
- 19/11 à 20 h 30 : "Pg Project" jazz funk
- 20 et 21/11 à 20 h 30 : "Le compas dans l'œil" Pierre Lericq
- 26/11 à 20 h 30 : André Minvielle accompagné de Lionel Suarez
- 27 et 28/11 à 20 h 30 : "12H34" de Jean Pillet
- 1/12 à 20 h 30 : "Salut Brassens" J. Favreau et J.J. Franchin
- 10/12 à 20 h 30 : "L'orchestre Ducoin"

Saule, le 9 novembre à Sémaphore.

- 11 et 12/12 : "La chorale Saint Fulbert"
- 17/12 à 20 h 30 : "Barbe Shop Quartet" chanson
- 18 et 19/12 à 20 h 30 : "Lucienne fait sa vamp" humour

***Animatis à Issoire***
- 7/11 à 20 h 30 salle Nougaro : "Le cabaret à Polo"

***Association Jour & Nuit à Clermont-Fd***
- 9 au 17/11 et du 18 au 22/11 à la Cour des Trois Coquins : "La Tour de Pise" de Diastème

***Comédie de Clermont – Scène Nationale***
- 17/11 à 20 h 30 au Polydôme : "Tempest Song Book" Kaija Saariaho
- 18 au 20/11 à 20 h 30 Maison de la Culture salle B. Vian : "Vu" Aïcha M'Barek et Hafiz Dhaou
- 19 au 21/11 à 20 h 30 et le 22/11 à 15 h Maison de la Culture salle B. Vian : "Ciels" Wajdi Mouawad
- 22 et 23/11 à 20 h 30 Maison de la Culture salle B. Vian : "Discours guerriers - Parole guerrière" Wajdi Mouawad
- 30/11 et 1 au 5/12 à 20 h 30 et 6/12 à 15 h salle J. Cocteau : "Raoul"
- 8/12 à Polydôme à 20 h 30 : "Nymphéas" par le quatuor Satie
- 15 au 17/12 à 20 h 30 salle J. Cocteau : "Zoopsie Comedi"

### Théâtre

***Le Petit Vélo à Clermont-Fd***
- Du 17 au 20/11 à 21 h : "L'anniversaire" de Harold Pinter
- Du 1er au 4/12 à 21 h : "Olympe de Gouges la décapitée de la République" de Elsa Solal
- Du 15 au 19/12 à 21 h : "Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis" de J.P. Piemme

***Ville de Riom Forum le Rexy***
- 17/11 à 20 h 30 : "Inventaires" Philippe Minyana
- 23 et 24/11 à 20 h 30 : "Le Bourgeois Gentilhomme" d'après Molière
- 6/12 à 17 h : "Bobinette et Tricotine" compagnie La Manœuvre

***Animatis à Issoire***
- 27/11 à 20 h 30 salle Nougaro : "Ahora y siempre"

### Musique

***Animatis à Issoire***
- 1/12 à 20 h 30 salle Nougaro : "Idir"

***Ville de Riom Forum le Rexy***
- 11/12 à 20 h 30 : Lo'Jo

### Spectacles jeune public

***Sémaphore à Cébazat***
- 7 et 8/11 à 14 h : "le Salon" et à 14 h : Bouskidou

***Animatis à Issoire***
- 13/11 à 20 h 30 : "Gulliver" compagnie Le Souffleur de Verre - à partir de 8 ans

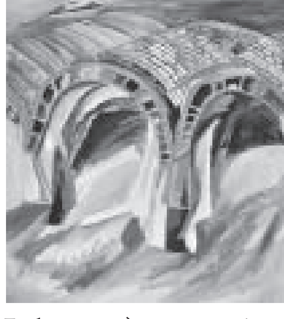
***Graines de Spectacles à Clermont-Fd***
- 3/12 à 14 h 30 et 4/12 à 14 h 30 et 20 h : "Les Orphelines" Le Préau CDR / Théâtre de Romette - à partir de 7 ans
- 10/12 à 10 h et 15 h et 11/12 à 10 h - 15 h et 18 h 30 : "Le miroir aux fourmis" compagnie Pupella - Noguès - à partir de 3 ans
- 18/12 à 14 h 30 et 18 h 30 : "Si la Terre..." Geneviève Laloy - concert à partir de 5 ans.

### Contacts

**La Baie des Singes à Cournon**
***04 73 77 12 12***
**Le Petit Vélo à Clermont-Fd**
***04 73 36 36 36***
**Association Jour et Nuit**
***04 73 90 64 39***
**Ville de Riom**
***04 73 33 79 78***
**Sémaphore à Cébazat**
***04 73 87 43 43***
**Graines de Spectacles**
***04 73 92 30 26***
**Comédie de Clermont-Fd – Scène Nationale**
***04 73 29 08 14***
**Animatis à Issoire**
***04 73 89 71 52***

DU 27 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2009 À FALEXPO

# Lise Roussel expose



Les œuvres de cette jeune artiste originaire de Clermont-Fd, d'une apparente spontanéité, sont en réalité le fruit d'une grande rigueur. Les surfaces remplies de jus coloré, les touches, les lignes, les réserves, les masses et les rythmes se juxtaposent, se superposent et s'entrechoquent à la surface du support. Ce bouillonnement est relevé par une palette de couleurs et de tons tantôt tranchants et rugueux, tantôt voisins et plus doux. Les contrastes, nombreux et synonymes pour l'artiste de vitalité, apportent l'équilibre nécessaire à l'ensemble.
Et de temps à autre, surgissent au milieu de ce chaos, à peine définies, des silhouettes de volumes, comme des ersatz de réalité. Eléments bâtis, ruines ou simples perspectives, si elles offrent au spectateur un rassurant début de prospection narrative, elles remettent en tout cas en cause la perception de l'environnement qui les accueille. Qu'elles soient partiellement figuratives ou complètement abstraites, les œuvres de Lise Roussel conservent ce pouvoir suggestif qui fera vibrer les sensations du regardeur. Si l'artiste semble délibérément chercher à fausser le rapport au réel par une multitude de procédés plastiques qui parasitent la lecture et l'interprétation, l'évocation naît des gestes et des couleurs. La touche du pinceau ou de l'outil est visible, elle ne se dissimule pas derrière des aplats uniformes et lisses.
Les couleurs, même dans le cas d'une relation lointaine au réel, ne sont pas imitatives, elles sont davantage liées aux émotions de l'artiste ou à ses souvenirs et prennent une dimension presque lyrique. "Peindre non la chose mais l'effet qu'elle produit", cette formule de Stéphane Mallarmé résume bien un des aspects fondamentaux du travail de Lise Roussel.

***Falexpo - 21 place Delille à Clermont-Fd - Vernissage le 26 novembre à partir de 18 h 30 - Exposition ouverte du mercredi au samedi de 14 h à 18 h.***

***Accueil de groupes et animations d'atelier sur demande.***

***Renseignements et contact : Vincent Landry, 04 73 14 79 17***
***artsplastiques@fal63.org – www.culturefal63.org***

# Une réflexion sur nos pratiques théâtrales

Une des activités-phares de la Ligue de l'Enseignement a été pendant longtemps la pratique du théâtre amateur comme outil d'éducation populaire et de sensibilisation artistique afin de « faire partager au plus grand nombre ce que l'on a cru devoir réserver à une élite » (Jean Vilar en 1947) et "ne pas dire aux gens ce qu'ils doivent penser ni comment ils doivent agir ... simplement leur donner les moyens de penser et d'agir par eux-mêmes » (G. Noiriel en 2009) (1) . Des principes dont nous n'avons cessé de nous réclamer. Ainsi le service culturel de la FAL 63 gère-t-il actuellement à travers « Théâtractif » une subvention départementale accordée dans ce but. Mais peut-être conviendrait-il de réévaluer, peut-être même de remettre en question, nos pratiques. Les troupes d'amateurs qui n'ont pas les contraintes budgétaires des compagnies professionnelles, pourraient et devraient prendre certains risques plus en cohérence avec notre époque et nos principes, présenter par exemple des spectacles de sensibilisation sur des questions sociales, morales ou simplement de solidarité, des spectacles de recherches et de témoignages autant culturels que divertissants. Nous devrions être disponibles pour collaborer avec d'autres structures éducatives comme les écoles, les bibliothèques ou les musées et varier ainsi la forme de nos interventions. Pour cela il faudrait que nous mettions (ou remettions) en place une formation effective de nos animateurs par des stages, des week-ends et des ateliers de pratique, par des lectures personnelles aussi (il existe une bibliothèque spécialisée à la FAL), par la fréquentation des spectacles réalisés, la critique qu'on peut en faire, les débats et les enseignements qu'on peut en tirer. Ne serait-il pas possible également de développer une relation avec d'autres pratiques de la FAL: artistiques, sportives ou scientifiques et même rêver de rencontres ou de réalisations communes et « pluri-disciplinaires »? Ces idées ne sont pas nouvelles. Elles sont bonnes à rappeler peut-être. Et surtout, à l'heure où l'on célèbre les cinquante ans du ministère de la Culture afin de redonner une raison d'être à la pratique amateur et à un Ministère de l'Education Permanente dont on n'entend plus beaucoup parler.



"Molière" ou "Les cinquante ans du ministère de la culture" en débat à Avignon.

*(1) "Histoire, Théâtre & Politique" (Gérard Noiriel – éditions Agone - 2009 )*

## QUOI DE NEUF ?



**● Salon de l'éducation**

**Du 19 au 22 novembre – Paris Portes de Versailles**

La Ligue de l'Enseignement, organisatrice du Salon Européen de l'Education, vous accueillera sur son stand autour de quatre animations :
- présentation des expositions des œuvres réalisées dans le cadre du programme national "Demain en France, Chantier d'Expressions" ;
- présentation de l'exposition consacrée aux délégués élèves ;
- présentation du site *www.decryptimages.net* ;
- un espace d'accueil militant.




**● Jean Jaurès : l'époque et l'histoire**

**Exposition jusqu'au 5 décembre, à la Chapelle des Cordeliers 9, place Sugny à Clermont-Ferrand, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.**

# De l'usage de la petite phrase considérée comme une forme de gouvernance

> *"Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteinte à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes"*
>
> **(Déclaration universelle des Droits de l'Homme - Article 12)**

Les petites phrases que l'on dit assassines ou maladroites, irréfléchies ou même, pourquoi pas, innocentes et spirituelles sont devenues une habitude.

On ironise – ou on s'exprime – sur tout et dans tous les sens.

Depuis "Travailler plus pour gagner plus" (variante du "Enrichissez-vous" de Guizot)… "Cass'toi pauv'con"… "Quand il y en a un ça va …"jusqu'à "Les coupables (seront) traduits devant le tribunal correctionnel", en passant par les considérations fumeuses et sécuritaires sur la jeune victime des policiers chauffards qui traversait "sans casque" un passage protégé, les remarques déclinent à plaisir l'humour décomplexé ("la politesse de désespoir" dit-on ) et la bonne conscience. Monsieur Didier Lombard évoquait de son côté une "mode des suicides" sans doute bien dérangeante pour en parler dans ces termes. Une mode, lit-on dans le dictionnaire, est une "manière individuelle de vivre, d'agir, de penser… une convenance, façon ou fantaisie,…". Qu'en termes élégants ces choses-là sont dites et combien de "manières de vivre" relève-t-on aujourd'hui dans notre société du désespoir ? Combien de suicides en prison ? Un tous les trois jours ? De défenestrations ? Combien de suicidés à ce jour chez France Télécom ? d'enseignants découragés, de paysans avec leur fusil de chasse, de policiers avec leur arme de service et on en passe chez les adolescents déboussolés, les sans papiers, les chômeurs et tous les oubliés des statistiques ? On évalue à 160 000 par an le nombre de tentatives (et 11 000 réussies !).

Des chiffres qui font peur et qui mériteraient un peu plus de respect et de retenue plutôt que l'humour douteux éructé par ceux qui, peu ou prou, en sont les responsables. Cette inquiétante vague de gestes définitifs devrait en toute bonne conscience imposer davantage de décence. Elle devrait surtout nous conduire les uns et les autres à réfléchir sur les causes profondes de cette épidémie.

Le philosophe Alain Badiou constate de son côté: "Il y avait vers les années quatre-vingt-dix du siècle dernier, un mur idéologique, un rideau de fer politique; il y maintenant un mur qui sépare la jouissance des riches du désir des pauvres" .

Est-ce que ce n'est pas cette barrière infranchissable entre la jouissance agressive des nantis du CAC 40, adeptes du "Gagner plus" et ceux qui n'ont pas d'autre choix que celui du "Travailler plus" , avec ou sans emploi , sans abri , sans papiers , sans espoir, qui les conduit à se rayer définitivement du monde des vivants ?

*Marcel Col*

## FORUM

# Parents du privé, soyez responsables

Un collectif de "parents en colère" tempête depuis la rentrée contre le système d'affectation en lycée. Il veut que les élèves issus des collèges privés soient traités comme ceux issus du public. A priori, on peut y voir une revendication égalitaire, d'autant que le code de l'Education nationale annonce que les dossiers des élèves du privé et du public doivent être examinés par la même commission. Mais un minimum de décence demanderait un peu de discrétion dans cette revendication ! Avez-vous oublié, parents en colère, que vous avez quitté le collège public pour offrir un traitement différent à vos enfants ?

Ignorez-vous que la qualité d'un collège est en grande partie liée à la population qui le fréquente ? Ne savez-vous pas qu'en quittant le public, vous diminuez la mixité sociale de ces collèges et augmentez leur ghettoïsation ? N'avez-vous pas pensé qu'en fuyant ainsi, vous accéleriez l'inégalité entre collégiens ? Chers parents, je crois que je vous connais bien. Vous avez le souci de vos enfants, vous voulez leur faciliter la tâche. Je vous connais bien car je vous ressemble un peu. Mais réfléchissons ! Est-ce grave de ne pas être nommé dans le lycée élitiste du centre ville ou de l'arrondissement ? La réponse est non. Est-ce impossible de réussir de bonnes études dans le lycée lambda du quartier ? Encore non.

Ne peut-on transmettre à ses enfants l'idée que, quel que soit le lycée, la clé de la réussite est essentiellement dans leurs mains ? C'est indispensable pour qu'ils aient confiance en eux. A partir du moment où un choix a été fait, assumez-le et acceptez que ceux qui ont affronté la mixité sociale puissent être quelque peu prioritaires.

L'école de la nation n'est pas un supermarché où on ne prend que ce qu'on veut et on rejette ce qui ne plaît pas. Je ne suis pas contre le collège privé, il a sa place, il peut répondre à des besoins que l'Education nationale n'assure pas. Mais trop de familles se précipitent dans ces écoles sans vrai motif alors qu'une attitude citoyenne conduirait à s'engager dans le collège de quartier. Et cela sans remettre en cause la réussite de leur progéniture. Ne peut-on agir avec plus de discernement (dans l'écoute des rumeurs) et de solidarité ? Pourquoi ne pas essayer le collège de mauvaise réputation, le lycée moins bien fréquenté ? Pourquoi ne pas mesurer le risque et en prendre un peu ? Je m'étonne qu'on oublie les vertus de l'école publique : diversité des origines sociales et culturelles, leçon de vie offerte aux enfants. Mais plus que d'un oubli, peut-être s'agit-il d'un rejet.

Et la solidarité à l'égard de nos voisins ? Lorsqu'une ou deux familles quittent un établissement un peu fragile, elles mettent le doute dans l'esprit de ceux qui restent, et rendent plus difficile leur combat et la vie des copains qu'elles y laissent. Elargissons notre regard aux enfants des autres. C'est souvent dur, mais ceux qui restent ne sont pas perdants. Ils apprennent des choses qui ne sont pas dans les livres, la solidarité justement ! L'avenir se joue aussi dans l'école que nous laisserons à nos enfants. Alors, à bas la colère, et à vos lycées, citoyens !

***Armelle Nouis, proviseure***

(Article publié dans *Libération* du 22 septembre 2009)



**FAL**
Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
**Directeur de publication :** Gérard Chanel
**Rédacteur en chef :** Guy Grand
**Secrétaires de rédaction :**
Jean-Claude Dauphant, Françoise Manry
**Comité de rédaction :** Alain Bandiera, Gérard Chanel, Marcel Col, Régis Faucheux, Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Yves Lair, Roland Moulin
**Conception/réalisation - Impression :** fusium
04 73 73 25 25
Abonnement 1 an : 15,50 €
Commission paritaire n° 0411 G 84688
Dépôt légal : novembre 2009 - N° 416